



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

**Compte rendu de CE
Compteur transitoire
Retraites complémentaires**

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

Mardi 30 juin 2015

Compte rendu de CE du 24 juin 2015

Embauches à Cléon.

La direction annonce ne pas encore être en mesure de donner le nombre d'embauches par secteur et département de l'usine...

Pourtant, l'encadrement annonce déjà les chiffres dans certains secteurs: par exemple, il y aurait 25 embauches à la fonderie.

La direction, en CE, ne confirme pas ce chiffre !! Va comprendre...

Quelques informations données en CE sur les sur 100 embauches:

- Les candidats doivent postuler à nouveau sur le site Renault en fonction des postes à pourvoir, ces postes sont en ligne depuis 10 jours.
- Les grands secteurs dans lesquels il y aura des embauches sont: la fonderie, l'usinage, la pignonnerie, l'assemblage.
- Il y aura 30 femmes embauchées.
- L'objectif est de réaliser ces embauches avant fin 2015.
- Sur les 100 embauches, il y aura 40 BTS et 60 Bacs Pro ou inférieurs.
- Les BAC + 2 seront embauchés suivant la convention collective, en filière 700 à un coefficient de 255 mais démarreront comme opérateurs, et pourront devenir N4, Techniciens, techniciens supérieurs, CUET..

Commentaires CGT:

Voilà les infos données en CE sur les embauches.

Il va y avoir des déçus... nous avons battu un nouveau record à Cléon:

810 intérimaires !!

En 5 mois à Cléon, c'est 58 CDI en moins !!

Pas de quoi se réjouir donc, ces 100 embauches, si elles sont les bienvenues, ne changent en rien le problème de fond: augmentation de la précarité et chute des effectifs..

Depuis l'application de l'accord de compétitivité, 7000 emplois ont été supprimés en France chez Renault.

7000 emplois en moins depuis mars 2013.

Certains vont devoir changer les piles de leur calculette:

- 7000 emplois +1000 embauches, ça fait - 6000 !!

Et ce n'est pas fini: L'objectif de 8260 suppressions d'emplois sera certainement dépassé...

Nous sommes maintenant moins de 30 000 et il ne reste que 7500 APR dans le groupe en France....

Compteur transitoire, le compte à rebours a commencé.

Etat des compteurs Transitoires:

- En mai 2014: **254 696 jours.**

- En mai 2015: **212 477 jours.**

C'est maintenant une certitude, les compteurs transitoires ne seront pas vides fin 2016 !!

Tout un tas de bruits (plus ou moins organisés...) courent dans l'atelier à ce sujet, les salariés posent beaucoup de questions..

Certains annoncent qu'ils seraient payés (bonjour la catastrophe au niveau des impôts !!) , que le compteur transitoire serait prolongé...

la dernière réponse en date de la direction, c'est:

Nous vous informerons fin 2016...la bonne blague ..

La CGT n'a pas signé l'accord de compétitivité et n'est donc pas «conviée» aux réunions de suivi de l'accord, les autres syndicats si ...!!

Quoi qu'il en soit, la CGT, avec l'ensemble des salariés, ne laissera pas faire n'importe quoi, ces jours nous appartiennent.

La solution? Embaucher massivement, stopper la chute des effectifs et laisser les salariés prendre leurs congés quand il le souhaitent !!

**Négociations sur les retraites complémentaires :
retraite pleine et entière à 65 ans?
C'est en tout cas la demande du MEDEF !!**

Objectifs du MEDEF:

- **En finir dès 2017 avec le droit à la retraite à 62 ans : impossible de partir avant 65 ans sauf à subir jusqu'à 30 % d'abattement sur ses pensions complémentaires.**

Départ à 62 ans: -30%, à 63 ans: -20%, à 64 ans: -10%, à 65 ans: 0%

Un choix insoutenable : pour les salariés non-cadres, l'Arrco, c'est le quart de la retraite totale.

Pour les cadres, la pension Arrco complétée par l'Agirc représentent jusqu'à 60 % de la retraite totale.

Ne plus revaloriser les pensions des actuels retraités et dégrader le niveau de pension des futurs retraités par le gel de la valeur de service du point, tant à l'Arrco qu'à l'Agirc, «la valeur des points serait indexée sur les prix à la consommation et diminuée de 1.5 points», ce qui entrainera une baisse des pensions.

Réduire le nombre de points acquis dans le cadre du chômage. Cette réduction pourrait atteindre 30 à 45 %.

Démanteler l'Arrco et l'Agirc dès 2019 en créant un régime unique complémentaire fonctionnant « à cotisations définies » : le taux de cotisation est fixé « une fois pour toutes », ce sont les prestations qui s'ajustent automatiquement à la baisse. **Ce système a conduit en Suède à une baisse de 10 % en 4 ans du montant des retraites.**

Faire payer une part croissante de la retraite des cadres par les non-cadres : c'est la conséquence directe de la mise en place d'un régime unique. En retour, les cadres devraient accepter des baisses drastiques de leur retraite et seraient invités à épargner dans des fonds de pension, sans garantie aucune de récupérer leur capital.
Le système par répartition s'en trouverait déstabilisé.

Enclencher le « descenseur social » : le régime Agirc est un des piliers du statut cadre. En examinant le niveau d'autonomie, le diplôme et les responsabilités exercées, il identifie dans chaque classification professionnelle les personnels relevant de l'encadrement. Une fois l'Agirc disparue, le patronat se retrouverait de facto dispensé de reconnaître et rémunérer en conséquence ces personnels. Il s'ensuivrait un écrasement sans précédent des grilles salariales pour tous les salariés.

Des solutions de financement existent.

la CGT et son Ugict portent des mesures permettant de résorber les déficits de l'Arrco et de l'Agirc d'ici 2020 :

- **L'instauration d'une contribution patronale en faveur de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes** : dégressive, elle verrait son taux diminuer au fur et à mesure de la réduction des inégalités (5,8 milliards d'euros de gain).

- **L'augmentation des salaires:**

Financer de manière pérenne l'Arrco et l'Agirc passe par l'augmentation des salaires Il est indispensable de revaloriser significativement les salaires pour garantir de bonnes retraites pour tous, y compris les jeunes générations.

C'est une des raisons pour lesquelles la CGT a engagé une grande campagne sur les salaires. « Augmenter les salaires, les minima sociaux, les pensions, c'est urgent, nécessaire et juste ».

La casse sociale continue, au nom de «la crise».

En 2008, 1000 milliards d'euros ont été trouvés pour «sauvez les banques», aujourd'hui, on nous présente la facture...

Il va falloir l'intervention massive de l'ensemble de la population pour stopper ce désastre social: il y a urgence !!